Le Burundi annonce la détaxation de 13 produits vivriers

@rib News, 30/04/2012 – Source XinhuaA la veille de la Fête internationale du travail, le président burundais Pierre Nkurunziza a annoncé lundi, dans un discours à la Nation, la détaxation de 13 produits vivriers à partir du 15 mai jusqu' au 31 décembre 2012. Au cours de cette période, le manioc, la farine de manioc, les grains de maÃ⁻s et la farine qui en dérive, la farine panifiable, les poissons fumés (Indagala et Umukeke), les arachides, les haricots, les pommes de terre, le riz, les oignons et l'huile de palme seront détaxés.

«Â Avec cette détaxation, le gouvernement fera un manque à gagner de plus de 10 milliards de francs burundais (plus de 7 millions de dollars) qui auraient dû servir aux autres projets de développement Â», a souligné le président Nkurunziza II a demandé aux services concernés de préparer un texte d'application avant la date du 15 mai 2012. Pour lui, c'est le lancement de «Â la campagne contre la pauvreté Â» qui se fera sur quatre axes. Il met au premier plan l'accroissement la production. Les forces de sécurité ont été invitées à lutter contre l'exode rural et le rassemblement des jeunes chà meurs sur des places publiques. Le deuxià me axe consiste à protéger la production. II s'agira de veiller à ce qu' il rait pas d'exportation des produits vivriers et de faire respecter les prix des produits et services de premià re nécessité.En troisià me lieu, le président Nkurunziza a mis en avant une politique d'austérité. Cette politique sera effective à partir du 1er juillet 2012.Enfin, il a appelé les Burundais à adopter un changement de comportement dans leurs modes de vie et de consommation, à diminuer le rythme des fêtes, à consommer moins dans les bistrots et à se consacrer aux travaux de développement.

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 3 May, 2024, 00:26